



www.journalisme.com

PRIX ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION DES ASSISES MÉDITERRANÉENES DU JOURNALISME 2025

RÈGLEMENT

*3^e ASSISES MÉDITERRANÉENNES DU JOURNALISME - Marseille
(avril 2025)*

Article 1 : Dans le cadre de la 3^e édition des Assises Méditerranéennes du Journalisme – Marseille, qui se tiendra les 28, 29 et 30 avril 2025 dans la ville de Marseille, l'association Journalisme & Citoyenneté – organisatrice de l'événement susmentionné – souhaite récompenser des médias, éditeurs, journalistes et associations qui se sont démarqués, au cours de l'année, dans le domaine de l'éducation aux médias, à l'information et aux images, par une initiative originale et pertinente.

Article 2 : Sont concernés par ces prix, des initiatives lancées entre mars 2024 et janvier 2025, répondant aux caractéristiques suivantes :

- **"PRIX EMI DE LA RIVE SUD DE LA MEDITERRANEE"**. Ce prix distingue une initiative (finalisée ou en cours) sur l'éducation aux médias et à l'information qui a pris forme dans un pays de la rive sud de la Méditerranée (d'Afrique du Nord, Proche-Orient et Afrique Sud-Saharienne). Pour cette catégorie, le projet doit être présenté en français ou en anglais.
- **"BOURSE EMI"**. Cette bourse a vocation à accompagner le développement et la réalisation d'un projet EMI dans un pays de la rive sud de la Méditerranée (d'Afrique du Nord, Proche-Orient et Afrique Sud-Saharienne). Pour cette catégorie, le projet doit être présenté en français ou en anglais.

Article 3 : Les nommés et les lauréats sont sélectionnés par un jury pluridisciplinaire composé de journalistes, d'enseignants et de représentants d'associations après avoir déposé leur candidature en ligne sur le site journalisme.com.

Article 4 : Tous les nommés doivent participer à une présentation de 3 minutes devant le jury, le président de jury et le public des Assises, à Marseille. La présentation se tiendra durant les Assises au Palais du Pharo et permettra au jury de départager les nommés et de délibérer pour élire les lauréats.

Article 5 : Les prix seront remis avant la fin des Assises soit le 30 avril au Palais du Pharo en présence du jury, du président et des participants des Assises.

Article 6 : L'association Journalisme et Citoyenneté prend à sa charge la venue à Marseille des nommés à raison d'un représentant par projet (Trois nuits sur place et la prise en charge du déplacement).

Article 7 : Chaque lauréat se verra recevoir une dotation de 1 500 euros de nos partenaires.

Article 8 : Les candidatures sont à faire parvenir à l'association Journalisme & Citoyenneté avant **le 8 mars 2025** en remplissant le formulaire dédié à retrouver sur journalisme.com catégorie Prix EMI RIVE SUD.

Article 9 : Lors de votre dépôt du dossier en ligne, un dossier de présentation de votre projet et de votre candidature doit impérativement être déposé en pièce jointe. **Votre dossier de candidature est libre dans la forme** mais doit nécessairement comporter au moins une feuille de présentation écrite. Tout autre élément susceptible de rendre le dossier plus complet et attractif (présentation détaillée, vidéos, audio, photos, lien etc.) est autorisé et bienvenu. Le dossier doit être le plus lisible possible.

Article 10 : L'association Journalisme & Citoyenneté communiquera sur les différentes initiatives retenues sur ses réseaux sociaux : Facebook, X, Instagram, YouTube et www.journalisme.com, ainsi que dans la version imprimée du programme des Assises. Les candidates acceptent le principe de cette communication.

Information à retenir

- **Les candidatures sont à envoyer avant le 08/03/2025 en remplissant [notre formulaire en ligne ici](#)**
- Les initiatives doivent se dérouler dans les pays d'Afrique du Nord, Proche-Orient et Afrique Sud-Saharienne.
- Le projet doit être présenté en français ou en anglais.
- Tous les formulaires envoyés doivent être accompagnés d'une présentation écrite
- La présentation des projets sélectionnés et la remise de prix se tiendront le 30/04/2025 à Marseille (Pharo)
- Chaque lauréat sera doté d'un prix d'une valeur de 1500 euros

Association Journalisme et Citoyenneté

39, quai Valin – 17000 La Rochelle

contact@journalisme.com

www.journalisme.com

Contact

Marie Jansen – Responsable EMI

m.jansen@journalisme.com